



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 14 avril 2021

CM 2687/21

Dossier interinstitutionnel:
2018/0202(COD)

CODEC
SOC
ECOFIN
FSTR
COMPET
FIN
CADREFIN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	pawel.nalewajko@consilium.europa.eu codecision.adoption@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.12.31
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et abrogeant le règlement (UE) n° 1309/2013 - Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil - Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 14 avril 2021, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous marquez votre accord sur l'adoption de la position du Conseil en première lecture visée en objet, dont le texte figure dans le document 5532/21, et de l'exposé des motifs qui figure dans l'ADD 1 REV 1 dudit document.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper¹.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **lundi 19 avril 2021 à 13 heures (heure de Bruxelles)**.

¹ Doc. 7583/21 ADD 1 REV 1.